

Lettre de
Mikis THEODORAKIS

LIBERTE POUR



KUTLU et SARGIN

10 octobre 1988

Depuis ma première lettre, le procès contre KUTLU et SARGIN a débuté à Ankara, le 8 juin, devant la "Cour de Sureté de l'Etat". Celle-ci est composée par un tribunal spécial composé de trois magistrats, dont deux civils et un militaire. Le Parquet est représenté par deux procureurs, un civil et un militaire.

J'étais présent à l'ouverture du procès, avec plusieurs dizaines d'observateurs venus d'Europe. Des personnalités turques y étaient aussi dont YACHAR KEMAL, ZULFU LIVANELI, MEHMET ALI AYBAR et d'autres.

Dès le matin, une foule importante se pressait devant la Cour. L'accès à la salle d'audience s'est avéré fort difficile. Elle présentait un espace limité permettant à peine aux prévenus et à leurs avocats, au nombre de 150, d'être présents. (quelques 600 avocats se sont volontairement inscrits pour assurer la défense). Plusieurs personnes ayant participé au rassemblement devant le siège de la Cour ont été arrêtées et emmenées dans les locaux de la police.

Les audiences suivantes ont eu lieu le 17 juin, les 4 et 20 juillet, les 1er, 10, 17 et 24 août et le 21 septembre. La prochaine est prévue pour le 14 octobre.

Suite à la lecture de l'acte d'accusation dans lequel le procureur lui-même qualifie ce procès de "procès du siècle", KUTLU et SARGIN ont successivement donné lecture de leurs plaidoyers. (A votre demande, je peux vous envoyer ces trois textes en français).

A chaque audience, des observateurs venus de l'Ouest et de l'Est de l'Europe ne manquaient pas. L'intérêt manifesté envers le procès dépasse les confins de ce continent. Mais il importe de souligner les initiatives en Turquie.

La campagne de pétition lancée par AZIZ NESIN, VEDAT TURKALI et DEMIRTAS CEYHUN a déjà recueilli des dizaines de milliers de signatures. Le procès est devenu en effet une affaire nationale questionnant la démocratisation de la Turquie. C'est ce que j'ai ressenti moi-même lors de mes entretiens avec M. TURGUT OZAL, le premier ministre, et les dirigeants du Parti social - démocrate populiste (INONU) et ceux du Parti de la juste voie (DEMIREL).

Je pense qu'avant tout il faut oeuvrer pour la mise en liberté de KUTLU et SARGIN, refusée encore une fois par la Cour à la dernière audience tenue. Il s'agit selon les avocats de la défense d'une "prise d'otages politique".

Le nombre des signataires de notre appel s'élargit. Il faut qu'il s'élargisse davantage et rapidement. Je vous invite donc à vous inscrire dans cette démarche. Ne vous contentez pas de signer l'appel, faites le signer par des personnalités que vous connaissez dans le pays où vous êtes, mais aussi dans d'autres pays ou envoyez-moi des adresses. Faites un pas de plus, en prenant des initiatives dans vos pays-respectifs.

Enfin, je me permets de vous rappeler que le 10 décembre 1988 marquera le 40ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Recevez l'expression de mes sentiments les meilleurs.

APPEL

Au seuil de l'an 2000, l'humanité est en quête d'un nouveau monde.

Il sera créé par les efforts communs de tous ceux qui défient la faim, la guerre, l'oppression.

Une profonde aspiration à la démocratie et à la liberté marque ce processus.

Le contexte de la détente y constitue une source d'espoir.

Cependant, dans un pays à la croisée des civilisations, malheureusement les droits de l'homme sont encore bafoués.

Le 16 novembre 1987, les secrétaires généraux du Parti communiste et du Parti ouvrier de Turquie, Haydar Kutlu et Nihat Sargin, sont rentrés dans leur pays, de l'exil politique qu'ils subissaient depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980. Ils ont déclaré que leur but était de fonder un Parti communiste légal comme entité indispensable d'un régime démocratique.

Dès leur arrivée à Ankara ils ont été conduits, les yeux bandés et les mains attachées, aux locaux de la police politique où 19 jours durant, ils ont été soumis à un interrogatoire sous la torture, sans même pouvoir rencontrer leurs avocats.

Ils sont toujours incarcérés.

C'est une situation de violation des conventions internationales et européennes relatives aux droits de l'homme ainsi que des lois turques.

Ceux qui s'attachent aux libertés, dans le monde entier et pour tous, ne peuvent se taire face à cette situation.

Que soit respectée la liberté d'organisation en Turquie.

Que soient libérés Kutlu et Sargin.

Henri ALLEG Ecrivain - Journaliste
Herlut BIDSTRUP Caricaturiste
Fedor BOURLATSKI
John BOWDEN Juriste
Pr Erich BUCHHOLZ
Julie CHRISTIE Comédienne
Franz-Josef DEGENHARDT Musicien
Mahmoud DERWICH Poète
Charles DOBZYNSKI Poète

FRANCE
DANEMARK
URSS
GRANDE BRETAGNE
RDA
GRANDE BRETAGNE
R.F.A.
PALESTINE
FRANCE



TÜSTAV ARŞIVI
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMASI
VAKFI

Bjorn ELMQUIST Député
Président de la Commission Juridique
du Conseil de l'Europe
Jean FERRAT Musicien
René GAUDY Ecrivain
Renato GUIMARAES
Roger HANIN Comédien
Med HONDO Réalisateur

Waltraud HORVATH Député
Pr Albert JACQUARD
Bernard KAPPES Animateur radio
Monique KAPPES
Patrick KAPPES
Bruno KREISKY Ancien Premier Ministre
Hélène LANGEVIN
Dr Gabriel LANSKY Juriste
Ewan MAC COLL Musicien
Winnie MANDELA
Jean Pierre MARCHAND Réalisateur
Pr Elizabeth MARTIN
Pr Joao Luiz de MORAIS
Adrian MITCHELL Poète
Juan-Jose MOSALINI Musicien
Oscar NIEMEYER Architecte
Me Joe NORDMANN Président
de l'Association Internationale
des Juristes Démocrates
Harold PINTER Ecrivain
Michel QUENON Conseiller Municipal
Jack RALITE Ancien Ministre
Yannis RITSOS Poète
Pr Jacques ROUX
Arja SAIJONMAA Chanteuse
Claude SAUTET Metteur en scène
Ettore SCOLA Metteur en scène
Peggy SEEGER Musicienne - Chanteuse
Klaus STAECK Dessinateur
Eckart SPOO Président
du Syndicat des Journalistes
Haroun TAZIEFF Directeur de recherche
au CNRS - Ancien Ministre
Mikis THEODORAKIS
Kirsten THORUP Ecrivain
Marie Claude VAILLANT COUTURIER
Vice Présidente honoraire de
l'Assemblée Nationale
Vassili VASSILIKOS Ecrivain
Gaston VIENS Maire d'Orly
Conseiller Général du Val de Marne
Jacques VIGOUREUX Réalisateur
Antoine VITEZ Metteur en scène
Pr Jean ZIEGLER

DANEMARK
FRANCE
FRANCE
BRESIL
FRANCE
COMITE AFRICAIN DE
CINEASTES
AUTRICHE
FRANCE
FRANCE
FRANCE
FRANCE
AUTRICHE
FRANCE
AUTRICHE
GRANDE BRETAGNE
AFRIQUE DU SUD
FRANCE
FRANCE
BRESIL
GRANDE BRETAGNE
ARGENTINE
BRESIL

FRANCE
GRANDE BRETAGNE
BELGIQUE
FRANCE
GRECE
FRANCE
FINLANDE
FRANCE
ITALIE
GRANDE BRETAGNE
R. F. A.

R. F. A.

FRANCE
GRECE
DANEMARK

FRANCE
GRECE

FRANCE
FRANCE
FRANCE
SUISSE



TÜRKMENİSTAN SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

.....REACTIONS.....INITIATIVES.....REACTIONS.....INITIATIVES....REACTIONS.....

- * La décision en date du 23 juin de la Commission politique du Parlement européen : "Les accusations formulées contre KUTLU et SARGIN (...) constituent une violation importante du droit d'action politique libre".
- * Le Parlement européen se prononce pour la modification des articles 141, 142 et 163 du Code pénal turc et le rétablissement d'une démocratie pluraliste.
- * Joan BAEZ, lors de son séjour en Turquie, a envoyé un message de sympathie à KUTLU et SARGIN : "Aujourd'hui, je suis avec vous de tout mon coeur et de toute ma pensée..."
- * Günther WALLRAFF : "Je salue de mon coeur les forces démocratiques réunies pour la libération immédiate de KUTLU et SARGIN et tous les prisonniers politiques".
- * Déclaration rendue publique le 28 juillet dernier à Ankara par une délégation présidée par Maxime GREMETZ représentant 28 Partis communistes européens : "Ils exigent des autorités turques la libération immédiate de H. KUTLU et N. SARGIN et leurs coïnculpés, l'amnistie générale pour les prisonniers d'opinion, la légalisation du Parti communiste unifié de Turquie et de toutes les formations démocratiques".
- * Le Parlement portugais réuni le 9 juin dernier "demande la mise en liberté immédiate de KUTLU et SARGIN et l'annulation de leur procès".
- * 63 députés de quatre partis du Parlement autrichien ont envoyé une lettre de protestation à T. OZAL. 47 députés du Parlement anglais appartenant aux différents partis ont signé un appel exigeant la libération de KUTLU et SARGIN. 61 députés du Parlement belge ont fait de même par une déclaration commune, ainsi que 73 députés de toutes les composantes du Parlement grec.
- * Les Ministres des affaires étrangères, allemand, suisse et belge ont fait savoir qu'ils suivent de près le procès ainsi que le Président du Parlement européen.
- * Le Premier Ministre grec PAPANDREOU a évoqué le problème lors de sa rencontre avec OZAL.
- * Madame MITTERRAND : "En mon nom et au nom de la fondation que je préside, je vous assure de toute ma sympathie dans l'épreuve que vous traversez".
- * 18 organisations françaises (partis politiques, syndicats, associations des droits de l'homme, etc...) dont le PCF, PSU, MRG ; la CGT, FEN, demandent "la libération de KUTLU et SARGIN, l'amnistie générale pour les prisonniers d'opinion, l'abolition de la peine de mort".
- * Ichinguiz AITMATOV : "Je demande la libération des deux secrétaires généraux et des artistes détenus".
- * Lettre de l'Union des écrivains suisses : "Respectez la Convention des droits de l'homme que vous avez signée. Libérez nos collègues détenus. Rétablissez la liberté d'expression dans votre pays".
- * Le rapport du Parti social - démocrate allemand sur le procès : "D'un côté, toutes les forces de l'Etat, police, - arrestations, - tortures. De l'autre, solidarité internationale avec ceux qui défendent les droits de l'homme".